Licence professionnelle Métiers des bibliothèques - gestion, animation, documentation

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers des bibliothèques - gestion, animation, documentation. 2011, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027525

HAL Id: hceres-02027525

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027525

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AMIENS

Établissement : Université de Picardie Jules Verne

Demande n° S3LP120002712

Dénomination nationale : Ressources documentaires et bases de données

Spécialité : Métiers des bibliothèques : Gestion, animation, documentation

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle est ouverte depuis 2004. Elle forme des bibliothécaires et des documentalistes. Elle apporte les connaissances traditionnellement requises pour exercer le métier de base d'assistant de bibliothèque, ainsi que les compétences exigées par les évolutions des techniques documentaires et des outils bureautiques, d'une part, de l'animation, de plus en plus utilisée dans les bibliothèques publiques, d'autre part. Les métiers visés sont : bibliothécaire, documentaliste, médiateur du livre, gestionnaire de banque de données, animateur culturel en bibliothèque. La formation, localisée à Amiens, est portée par la Faculté des lettres. Elle accueille un public en formation initiale et en formation continue.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	25 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	69 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes nationales 3 enquêtes à 3 et 12 mois de l'établissement	91 % et 100 % de 53 % à 95 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle est une formation assez spécialisée qui se justifie, en apportant une sortie professionnalisante de niveau II en Faculté des lettres. Elle s'est recentrée de manière pertinente sur les métiers des bibliothèques, la documentation a été ramenée sur le même plan que l'animation et la gestion ; ce qui permet de mieux préparer aux concours des personnels de bibliothèques. L'insertion professionnelle est satisfaisante pour l'ensemble des enquêtes, hormis pour la dernière (laquelle fût toutefois réalisée trois mois seulement après l'obtention du diplôme). L'insertion se fait dans les métiers visés, bien que les placements puissent se situer à des niveaux divers. La formation compte près du tiers de son public en formation continue ; ce qui démontre son intérêt pour les milieux professionnels. Si les liens avec ces derniers sont également tangibles dans les partenariats, cela n'a cependant pas donné lieu à la signature de conventions. Par ailleurs, la formation intègre en proportion majoritaire des étudiants issus de licence générale, qu'il s'agisse de L2 ou de diplômés au grade de licence. La réussite aux examens est satisfaisante. Le volume du projet tuteuré n'est cependant pas suffisant eu égard à la réglementation. Les enseignements dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont également assez peu développés.

- Points forts :
  - La présence relativement importante d'un public en formation continue.
  - La bonne insertion professionnelle.
  - Les bons taux de réussite.

- Points faibles :
  - Le faible poids accordé au projet tuteuré en termes de contenu de formation.
  - Des enseignements peu développés dans les TIC.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de chercher à renforcer les enseignements dans les TIC et de préparer le public de la licence au Certificat informatique et internet (C2I). On devrait également accroître la charge de travail des étudiants en projet tuteuré qui, comme le dispose la réglementation, doit représenter un quart du volume de la formation. Dans cette perspective, le projet tuteuré devrait devenir un élément plus consistant de la professionnalisation.

Un conseil de perfectionnement mériterait également d'être mis en place pour évaluer et faire évoluer la licence. Celui-ci pourrait notamment repréciser les objectifs de la formation pour tenir compte des mutations des métiers visés, et proposer des ajustements des contenus d'enseignements qui permettent de s'y adapter. Il serait également pertinent de chercher à signer des conventions avec les institutions publiques et les associations professionnelles concernées.